

Dossier : la ménagère, une travailleuse à la recherche d'une dignité

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA MENAGERE, UNE TRAVAILLEUSE A LA RECHERCHE D'UNE DIGNITE

LE BALAI L'AMOUR ET L'ARGENT

En mars 1983, le Collège du Travail, à Genève, avait organisé un colloque sur le thème « La ménagère, une travailleuse — autrefois, aujourd'hui » (cf. FS février 1983). Dans les groupes de discussion, des ménagères avaient alors témoigné du malaise qu'elles ressentaient parce que leur travail n'était pas reconnu par leur entourage (mari, enfants, famille). Ce n'était pas tant une valorisation économique qu'elles recherchaient, mais plutôt une valorisation psychologique et morale ; elles souhaitaient être reconnues à part entière.

Le Collège du Travail organise ce printemps un nouveau colloque, intitulé cette fois « La ménagère, une travailleuse à la recherche d'une dignité ». En mettant l'accent sur la dignité de la ménagère, les organisatrices du Colloque se réfèrent à une des idées directrices du fondateur du Collège du Travail, Lucien Tronchet, dont la vie toute entière a été « Un combat pour la dignité ouvrière », titre du livre qu'il a rédigé avant sa mort. Aujourd'hui, disent-elles, c'est au tour de la ménagère de conquérir sa dignité avec les moyens qui lui sont propres : une ménagère dont le travail domestique quotidien, indispensable à la survie de notre société, est ignoré, méprisé, bafoué. Et de faire remarquer que les femmes elles-mêmes le dévalorisent, au point que certaines en sont mal dans leur tête et dans leur corps.

Voici comment Jacqueline Berenstein-Wavre et Alda De Giorgi définissent les buts du colloque : rechercher des solutions pour redonner courage et dignité aux ménagères solidaires, assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions, faire comprendre l'articulation entre le travail domestique et le travail salarié, faire connaître et reconnaître la contribution sociale et économique des ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail.

Invitée de marque de cette rencontre qui se déroulera les 9, 10 et 11 mai à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais à Genève : la féministe québécoise Louise Vandelac, dont le livre « Les dessous domestiques du travail et de l'amour », paru en février, a fait parler tout le Québec. Parallèlement au colloque se tiendra une exposition, du 2 au 13 mai. Et le samedi soir, 11 mai, aura lieu un spectacle de cabaret intitulé « Femme, ménage-toi » (cf. programme en p. 10). A l'exception de ce spectacle, pour lequel une finance d'entrée de 10 francs sera demandée, la participation au Colloque est gratuite. Il suffit de remplir le bulletin d'inscription en p. 13.

Exposition, colloque et spectacle sont ouverts à toutes et à tous. Nous sommes toutes des ménagères, rappellent Jacqueline Berenstein-Wavre et Alda de Giorgi, que nous exerçons une activité salariée ou non. Les hommes sont chaleureusement invités : c'est avec eux que devra se faire le partage équitable des tâches et des pouvoirs.

Etre à la maison, même lorsque les enfants sont élevés, n'est pas nécessairement synonyme d'enfermement, d'isolement ou de chasse à la poussière. Loin de là. Il existe des féministes qui sont d'heureuses ménagères au foyer. J'ai fait moi aussi cette expérience, comme beaucoup d'autres femmes.

Taper à la machine, faire des factures, polir une chaîne de montre huit heures par jour, ne libère et n'épanouit pas forcément la travailleuse. L'activité professionnelle lui apporte un salaire qui la rend économiquement indépendante, mais bien des salaires féminins ne sont que des salaires d'appoint et n'apportent aucune libération économique pour autant.

Beaucoup de femmes dont le mari gagne normalement préfèrent rester à la maison. Elles sont 38 000 à Genève qui ont choisi cette situation, ou tout au moins qui s'y trouvent (voir statistique ci-contre). Quant à moi, je fais beaucoup



de travail bénévole ou modestement rémunéré. Mais j'aime aussi le ménage, la cuisine, les confitures, le jardin... Je me sens autonome sans être indépendante financièrement. Bref, je vis selon le nou-

veau droit matrimonial : « Les époux reconnaissent mutuellement le travail accompli par l'un et par l'autre pour le bien commun ». D'ailleurs c'est le cas de la majorité des femmes.

UNE PHILOSOPHIE MENAGERE FEMINISTE

Pour décrire ma philosophie face aux tâches ménagères, je ne peux pas m'empêcher de citer longuement Leïla Sebbar, féministe française, dans la préface d'un livre intitulé : « Des femmes dans la maison, anatomie de la vie domestique » (Fernand Nathan, 1981) qui décrit la vie de dix femmes entre 30 et 40 ans vivant dans leur maison (la cuisine, le ménage, la toilette, les soins, la parure, les loisirs).

« L'économie domestique de chacune n'est pas cet ensemble de lois impératives et dictées d'ailleurs, elle est un code d'organisation avec ses règles particulières, découvertes au cours d'une histoire

domestique, inscrite et déchiffrée dans l'espace, le temps, les objets ; un code qui traduit un ordre du désir pour chaque femme, mis à jour, au jour le jour, sans loi magistrale, dans un mouvement de rébellion contre la loi domestique (...) C'est alors que la maison d'enfance, la maison de la mère fait retour, sans anxiété ni violence, parce que l'ordre domestique répond à du désir et non plus à une norme familiale, sociale. Mais cet ordre-là, s'il n'a pas été découvert suivant un temps, un rythme privé, presque secret, solitaire aussi dans le mouvement quotidien, disciplinaire pour y parvenir, alors on peut passer une vie à frotter une tache sur un linge, une auréole sur une table sans jamais réussir à supprimer l'une ni l'autre. **C'est la connaissance de son ordre domestique et de son code rigoureux, qui autorise une femme à vivre sa maison avec bonheur**, à accomplir jusqu'aux gestes de ménage dans le plaisir parce qu'enfin le corps n'est plus contraint ; le geste se fait suivant un temps et un parcours, une ligne qui n'étrique plus le corps et pour un effet visuel, esthétique qui gratifie le regard, et plus seulement par soumission à l'impératif social d'ordre et de propreté. **On n'est plus dans le devoir, le sacrifice ; on n'est plus subalterne.** On a la maîtrise du temps, le sien, de l'espace, le sien, et dans cet espace de la maison on peut s'accorder une place qui ne soit pas volée à l'espace collectif, familial ; un territoire qu'on occupe sans colonisation de l'autre et qui n'est pas non plus camp retranché, fortifié...

» La maison est le seul lieu social où une femme ne soit pas en exil d'elle-même, de son temps, de son rythme, de ses dérives et passions. Son temps domestique n'est pas le temps du travail social imposé, agressif, divisé en emploi du temps coercitif. Sa maison est à son rythme. L'entretien, le ménage et l'aménagement, la gestion domestique lui reviennent presque toujours ; c'est une position de pouvoir. C'est là qu'elle a l'initiative du temps, de l'espace et lorsque son ordre domestique n'est pas sacrificiel mais libérateur sinon hédoniste, cette position, elle doit la maintenir, surtout ne pas la brader. »

C'est là pour moi un discours nouveau qui me plaît mais il faut faire attention qu'il ne soit pas repris à l'envers par l'économie. En période de chômage, on chante les louanges de la femme au foyer et en période de prospérité c'est le contraire ; la femme qui va travailler est portée aux nues. Il faut que nous aussi, sachions maîtriser ce problème en gardant notre dignité. Le droit au travail pour toutes les femmes mariées devrait exister quelle que soit la conjoncture. Mais aussi le droit de rester à la maison, à condition de savoir en sortir !

Jacqueline Berenstein-Wavre

ACTIFS (-VES) ET INACTIFS (-VES) DANS LE CANTON DE GENEVE*

* D'après le recensement de la population 1980 (RFP 80) du Service cantonal des statistiques du canton de Genève. Les actifs (-ves) sont ceux (celles) qui travaillent à l'extérieur, les inactifs (-ves) ceux (celles) qui ne travaillent pas à l'extérieur.

	Hommes	Femmes
Actifs (-ves)	106 614	71 975
Occupé(e)s à plein temps (30 h. et plus/semaine)	99 267	49 365
Occupé(e)s à temps partiel (moins de 30 h./semaine)	5 398	21 466
Autres, indéterminé(e)s	1 949	1 144
Inactifs (-ves)	58 744	111 707
Ecoliers (-ères), étudiants (-tes)	11 479	11 936
Rentiers (-ères), retraités(es)	17 174	31 833
Ménagers (-ères) (exclusivement)	92	38 369
Autres, indéterminé(e)s	29 999	29 569
	165 358	183 682

Commentaires : les femmes représentent 40,3 % de la population active, temps partiel compris. 92 hommes ont eu le courage de se déclarer « ménagers », alors que seulement 38 369 femmes de moins de 62 ans se sont déclarées exclusivement ménagères. Serait-ce une honte ?

FEMMES VEUVES, DIVORCEES OU SEPARÉES

	Total général	sans enfant	1 enfant	2 enfants ou +
Actives	13 269	8 184	3 129	1 956
● occupées à plein temps	9 475	6 077	2 222	1 176
● occupées à temps partiel	3 510	1 931	841	738
● Autres	284	176	66	42
Inactives	19 815	17 611	1 409	795
● Ecolières, étudiantes	157	95	34	28
● Rentières, retraitées	18 199	16 840	1 017	342
● Ménagères	1 277	569	323	385
● Autres	182	107	35	40
Total	33 084	25 795	4 538	2 751

Ajoutons que sur 752 mères célibataires, chefs de ménage, il y en a 663 actives, dont 501 à plein temps.

Commentaires : lorsque la femme est seule, chef de ménage, son salaire ne peut plus être un salaire d'appoint. Elle doit travailler à plein temps. Comment fait-elle ?

FEMMES MARIÉES

	Total général	sans enfant	1 enfant	2 enfants ou +
Actives	30 285	12 158	8 521	9 606
● occupées à plein temps	15 892	7 986	4 286	3 620
● occupées à temps partiel	14 264	4 107	4 200	5 957
● Autres	129	65	35	29
Inactives	47 369	19 868	11 078	16 423
● Ecolières, étudiantes	554	261	138	155
● Rentières, retraitées	9 308	8 496	628	184
● Ménagères	36 509	10 590	10 084	15 835
● Autres	998	521	228	249
Total	77 654	32 026	19 599	16 029

Commentaires : la moitié des femmes mariées actives travaillent à temps plein, et parmi elles 50 % n'ont pas d'enfants. Alors que chez les « exclusivement ménagères » plus des deux tiers ont des enfants.

PROGRAMME

« La ménagère, une travailleuse à la recherche d'une dignité », 9, 10 et 11 mai à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais (face à l'Eglise), 5, rue du Temple à Genève.

JEUDI 9 MAI 1985

19 h. 30 : ouverture du colloque par **Jacqueline Berenstein-Wavre**, présidente de la Fondation du Collège du Travail.

20 h. 15 : conférence de **Louise Vandelac** sur « Les dessous domestiques du travail et de l'amour - Articulation du travail salarié et du travail domestique ». Discussion.

VENDREDI 10 MAI

Journée de discussion en groupes animée par **Alda de Giorgi**.

9 h. 30 : proposition des thèmes de discussion : travail ménager, travail d'amour ? Emancipation économique des femmes : à quel prix ? Quelles solutions à la surcharge de travail ménager ?

10 h. - 12 h. : travail des groupes.

12 h. : repas (*).

14 h. : présentation des thèmes de discussion en groupes (pour celles et ceux qui n'étaient pas là le matin).

14 h. 30 - 18 h. : travail des groupes.

19 h. : repas (*).

20 h. : tous ensemble : présentation du travail des groupes et discussion générale avec **Louise Vandelac**.

SAMEDI 11 MAI

14 h. 30 : « Les ménagères genevoises sous la loupe ». Explication des chiffres révélés par le Bureau cantonal de statistique à la suite de la motion de **Jacqueline Berenstein-Wavre**, députée, déposée au Grand Conseil après le premier colloque sur « La ménagère, une travailleuse », 1983.

16 h. : pause thé.

17 h. : conclusions générales du colloque par **Louise Vandelac**. Énumération de toutes les propositions concrètes soulevées. Que faire pour que chaque ménagère retrouve sa dignité en tant que travailleuse et que femme ? Déclaration.

Ces conclusions seront soulignées par les interventions de la comédienne **Monique Bertin** qui mimera quelques propositions. Avec le sourire.

19 h. : repas (*).

20 h. 30 : cabaret-théâtre. Sketches mimés par **Monique Bertin** avec **Pierre Romanens** pour la régie son-lumière, etc. Sujet : « Femme, ménage-toi ». Bien sûr !

(*) Les repas peuvent se prendre à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais, au Restaurant des Terreaux. Menu dès 7,20 francs.

VOUS AVEZ UN MOIS POUR REFLECHIR !

Trois thèmes principaux seront abordés dans les groupes de travail

1. TRAVAIL MENAGER, TRAVAIL D'AMOUR ?

- Pourquoi le travail ménager qui assure la reproduction de l'espèce et de la vie quotidienne a-t-il si peu de valeur aux yeux de beaucoup de ménagères ? Comment ce premier creuset de notre culture est-il devenu la caricature des obèses-dépressives-à bigoudis-croqueuses de valium-hypnotisées par la télé ?
- Dépendre économiquement d'un homme peut être ressenti comme humiliant. Après avoir travaillé toute une journée sans horaires et sans loisirs en échange de la pure survie matérielle on peut sentir sa dignité bafouée.

Dans quelles conditions s'occuper des personnes qu'on aime pourrait-il être une source de plaisirs et de satisfactions ?

- La maison peut être vécue comme un lieu de solitude et d'isolement. Dans quelle mesure pourrait-on la concevoir comme un lieu de liberté créatrice, loin des contraintes et des aliénations du monde du travail salarié et de la société marchande ?
- Le travail ménager n'est toujours pas reconnu comme tel. Comment a-t-on pu réduire la gestuelle quotidienne de la reproduction de la vie au point de la confondre avec les



seules tâches d'entretien ? Est-ce ce mélange complexe de physique, émotionnel et sexuel propre aux rôles d'épouses et de mères, qui rend notre travail si opprimant et si invisible à la fois ?

2. EMANCIPATION ECONOMIQUE : A QUEL PRIX ?

Nous sommes toutes d'abord des ménagères, mais nous sommes aussi nombreuses à supporter le poids du cumul du travail ménager avec un travail professionnel, ainsi qu'à avoir des problèmes de survie financière.

Les ménagères à vie cèdent le pas aux femmes qui ont un double travail.

Les femmes mariées à vie cèdent le pas aux femmes divorcées.

Les mères volontairement célibataires sont de plus en plus nombreuses.

Pouvoir avoir un travail professionnel, pouvoir divorcer, pouvoir avoir des en-

fants sans se marier : voilà des droits que nous avons mis massivement en pratique.

Nous assumons ainsi des charges économiques croissantes.

Pourtant ce que nous devons payer en surcharge de travail, en sacrifices financiers et en solitude pour vivre tout simplement selon nos droits et nos convictions, nous seules le savons.

Une certaine indépendance économique = double travail pour un demi-salaire = une exploitation certaine

- Quels sont les effets du cumul des tâches sur l'ensemble de nos vies ?
- Quelle marge réelle d'autonomie en termes de temps et d'argent nous donne le double travail ?
- A propos de l'emploi des femmes, peut-on parler de libre choix, quand une femme sur deux est exclue du travail rémunéré, quand elles sont nombreuses à devoir travailler parce que le salaire du mari ne suffit pas ou parce qu'elles sont seules à assumer des charges de famille, quand beaucoup de travailleuses touchent des salaires au-dessous du minimum vital, quand retravailler après avoir élevé ses enfants est si difficile ?
- Combien de femmes seules peuvent compter sur leur seul salaire pour assurer leur sécurité financière et celle de leurs enfants, alors que les salaires féminins sont toujours considérés comme des salaires d'appoint ? Dans ces conditions, l'autonomie financière des femmes est-elle possible ? Certes, l'indépendance financière constitue un progrès, mais on peut sérieusement douter de la possibilité réelle pour toutes les femmes d'avoir un emploi dans la société actuelle, et ensuite d'y gagner des revenus suffisants pour être financièrement autonomes et faire vivre des dépendants, à moins d'une transformation radicale de l'organisation du travail.

3. QUELLES SOLUTIONS A LA SURCHARGE DE TRAVAIL MENAGER ?

Ce prétendu travail d'amour, isolé, non salarié, sans vacances ni retraite ni avantages sociaux, où les conditions de travail sont fonction de la fortune et du bon vouloir du mari, reste le **monopole** des femmes. Pourquoi ?

En fichu ou en jeans, le travail ménager reste l'affaire des femmes. Œuvres de Graham Ibberson (à gauche) et de Jane Anderson (à droite) exposées à la Nicholas Treadwell Gallery de Londres.

Le partage des tâches

- Où en sommes-nous avec le partage des tâches ménagères avec les hommes ?
- D'après les statistiques, aux USA, la participation des hommes aux tâches ménagères s'est accrue de 6 minutes par jour en dix ans ! Après cela, le partage des tâches reste-t-il toujours la solution la plus « évidente », la plus « logique » et la plus juste aux yeux des femmes ?
- Connaissez-vous beaucoup d'hommes qui ont choisi de travailler moins professionnellement pour pouvoir partager le travail ménager et les soins des enfants ?
- Quelles solutions voyez-vous au problème du partage des tâches ménagères ?

La socialisation du travail ménager

Les services existants sont limités. Ils nous rendent service, mais nous sommes en droit de vouloir mieux et davantage.

Quelle socialisation désirons-nous ?

Le travail ménager, les femmes de ménage, les jeunes filles au pair et les baby-sitters sous-payées

Lorsque nous voulons nous décharger d'une partie du travail ménager et des soins des enfants, c'est sur d'autres femmes que nous le faisons, moyennant une rétribution souvent discutable.

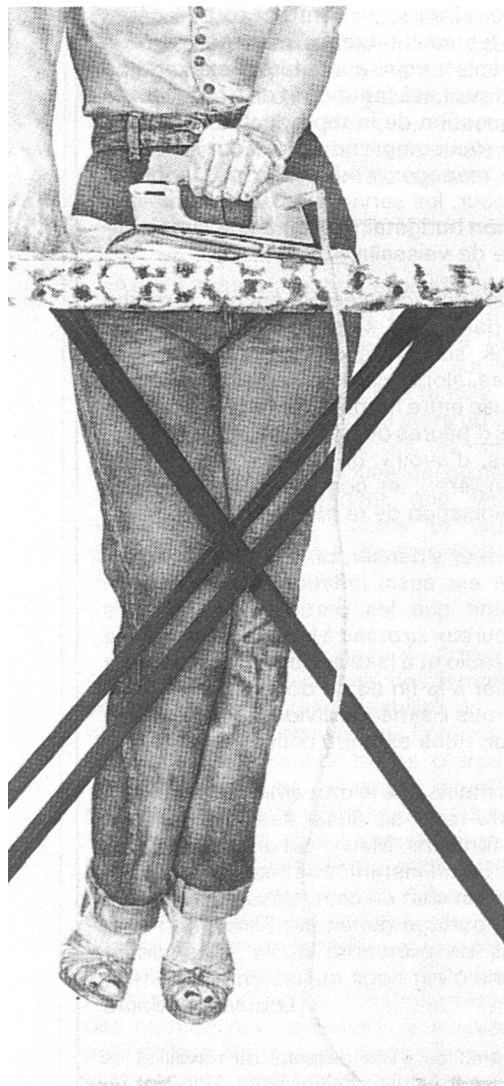
Le travail ménager se transforme ainsi en un travail rémunéré.

- Comment vivons-nous cette transformation de notre rôle (nous devenons patronnes) et de notre travail (qui est payé, mais insuffisamment) ?
- Acceptons-nous de payer 8 francs de l'heure une jeune femme pour qu'elle s'occupe de nos enfants ?

LE TRAVAIL MENAGER ET L'AMOUR

Les ménagères consacrent à l'activité nourricière une grande partie de leur temps, de leur énergie, de leur imagination. Il semble qu'au-delà du travail gratuit, indéfini, non mesuré, non mesurable, non payé et non payable, extorqué sous on ne sait quelle contrainte, il y ait là, quelque chose qui se donne dans l'attente d'une reconnaissance, d'une dignité. Est-ce une contre-partie de l'amour ?

(Sonia Dayan- Herzbrun - Les temps modernes, janvier 1983)



LOUISE VANDELAC : UN PAVE DANS LA MARE

LA NOUVELLE DONNE EST-ELLE LA BONNE ?

Louise Vandelac, féministe québécoise et invitée d'honneur au Colloque organisé par le Collège du Travail, ne mâche pas ses mots : la prétendue libération des femmes par le travail pourrait bien n'être qu'un piège. Nous reproduisons ci-dessous deux de ses textes.

LA « REPRODUCTION DOMESTIQUE » RESTE L'AFFAIRE DES FEMMES*

Croiriez-vous que plus de Québécoises sont ménagères aujourd'hui qu'au début du siècle ? En effet, nous sommes proportionnellement davantage à vivre avec conjoint et enfants, avec ce que cela comporte de travail domestique. Bien sûr, il y a eu certains changements. En 1984, ces activités sont moins harassantes et moins visibles mais, malgré tous les progrès technologiques, elles exigent autant d'heures de travail.

Quant aux femmes qui fournissent aussi un travail salarié, la « libération par le travail » signifie pour elles un double travail pour un quart de salaire, puisque leur travail domestique est toujours non payé et que l'autre l'est... à moitié de celui des hommes ! Cette discrimination salariale persistante oblige d'ailleurs la majorité des femmes à compter encore, pour leur entretien matériel, sur le salaire d'un conjoint à qui elles fournissent en échange, « naturellement », leur travail domestique.

Ce travail domestique non payé des femmes, ou « reproduction domestique », est loin de disparaître. N'est-il pas le fondement économique des sociétés industrielles, et pour elles une ressource plus vitale encore que le pétrole ? Calculée chichement à un tiers du produit national brut (PNB), sa valeur représenterait 500 milliards \$ en un an aux Etats-Unis, comparé aux 183 milliards \$ octroyés à la Défense américaine en 1982 ! Rappelons-le : les femmes, à la grandeur de la terre, fournissent les deux tiers des heures de travail mais elles ne retirent que 10 % des revenus et ne jouissent que de 1 % de la propriété mondiale !

C'est dans ce contexte que fleurit ces temps-ci le fameux discours du « partage des tâches domestiques » entre hommes et femmes de bonne volonté. Mais qu'y a-t-il derrière le « new deal » qu'on nous propose ? Ne sert-il pas à camoufler l'élargissement des écarts de revenu entre hommes et femmes ainsi que la féminisation galopante de la pauvreté ?

Louise Vandelac

* Extrait d'un article paru dans « La vie en rose ».



LE PARTAGE DES TACHES*

Ce qu'on a appelé la « libération des femmes » en cachait peut-être une autre, celle des hommes peu à peu « libérés » du modèle de pourvoyeur à vie. (...)

De plus en plus d'hommes refusent les engagements formels et à long terme avec une femme, hésitent devant les charges de la paternité et allongent leur célibat, quitte à multiplier les relations sexuelles et/ou amoureuses selon le principe qu'il vaut mieux « payer » pour une soirée que pour une vie. En fait, comme les écarts de revenus hommes-femmes et toute l'organisation sociale font en sorte que la majorité des hommes paient de leur salaire pour avoir une femme à la maison alors que la plupart des femmes s'attendent encore à en vivre... certains d'entre eux semblent maintenant vouloir négocier les choses à la baisse.

Sous le fameux débat du partage des tâches se cache donc une remise en question fondamentale de ce qui a été au siècle dernier, selon Ehrenreich, un véritable pacte entre les sexes et les classes, à savoir : *le salaire familial*. Sur ce salaire « familial », celui de l'homme en fait, on a construit l'opposition-complémentarité des modèles de pourvoyeur et de ménagère qui justifie la division entre travail salarié et domestique, l'inégale répartition des tâches domestiques au sein du couple, ainsi que la discrimination salariale des femmes. (...)

L'idée du partage des tâches bouleverse la vieille entente implicite des couples traditionnels, du type « je-t'entretiens-tu-m'entretiens », où le salaire « familial » permettait d'entretenir la ménagère qui entretenait son mari... En effet, la *théorie* du partage exprime une volonté de redéfinir des rapports où les ressources financières, les activités sociales, ménagères, parentales, seraient réparties plus équitablement entre les sexes.

Or, *pratiquement*, les déséquilibres semblent plus criants que jamais ! On remet en cause l'ancien modèle (argent-versus-travail domestique)... mais les hommes ne s'impliquent guère plus dans les tâches domestiques. Les femmes, elles, sont obligées de travailler davantage à l'extérieur pour des demi-salaires, tout en gardant la quasi-exclusivité du travail domestique. Ce genre de partage n'est-il pas une fumisterie ? On laisse croire que les hommes font plus de tâches domestiques alors que ce sont les femmes qui ont de plus en plus de responsabilités économiques.

Par ailleurs, en centrant tout le débat sur les seules tâches ménagères, on a minimisé, voire caricaturé, l'exploitation du travail des femmes et on a réduit toute la question de la reproduction domestique (qui comprend entre autres l'entretien ménager, l'éducation des enfants, l'amour, les services sexuels, l'administration budgétaire, etc.) à une simple affaire de vaisselle.

Plus pernicieusement encore, le mythe du partage a semé d'incroyables illusions sur la réconciliation facile des sexes, alors que dans la réalité l'écart se creuse entre hommes et femmes, en termes d'heures de travail, de charges familiales, d'avoirs, de revenus, de sécurité financière... et conduit à une véritable féminisation de la pauvreté.

A bien y penser, ce discours sur le partage est aussi inflationniste et schizo-phrène que les parodies de discours amoureux sirotées à longueur de journée à la radio et à la télé. Comment ne pas se méfier à la fin de ce double discours où on nous « aime » individuellement autant qu'on nous exploite collectivement ?

A moins que le mot *amour*, ce concept fourre-tout, ait aussi ses masculins et ses féminins. Mais c'est une autre histoire... Pour l'instant, commençons par appeler un chat un chat. Cessons de croire à un partage qui en est l'inverse et cessons de prétendre qu'ils nous aident quand c'est nous qui les entretenons.

Louise Vandelac

* Extrait de « Les dessous du travail et de l'amour », Editions Saint-Martin, Montréal, février 1985.

FEMMES AU FOYER, FEMMES MYSTIFIÉES « HOME, SWEET HOME »

Comme une lame de fond, la révolution industrielle bouleversa l'Angleterre du XIXe siècle en redistribuant les rôles sociaux et les clés du pouvoir politique et économique. Grandes bénéficiaires de cette nouvelle prospérité, les classes moyennes émergent, s'affirment et se distancent des masses laborieuses et exploitées.

C'est à la charnière de ces événements que Katherine Blunden, auteur d'un remarquable essai*, situe le glissement progressif des femmes du champ de la production à celui de la consommation, du monde du travail à leur exclusion.

Jusqu'alors, en effet, les familles de l'ère pré-industrielle aux conditions de vie souvent précaires dépendaient, pour leur subsistance, d'une prise en charge collective des tâches de production, de gestion et de vente. Hommes, femmes et enfants, chacun remplissait ainsi une fonction économique vitale au sein du ménage.

Avec l'industrialisation croissante du pays, l'amélioration et la stabilité des revenus permettent désormais à une partie de la population de vivre sur les gains d'un seul membre de la famille. A l'intérieur de celle-ci s'opère alors un clivage entre actifs et non-actifs, les hommes investissant les nouvelles professions qualifiées, pendant que leurs enfants fréquentent l'école et leurs épouses s'appliquent à devenir de parfaites fées du logis.

Car, promues gardiennes de l'idéologie des classes moyennes, ces femmes portent la lourde responsabilité de témoigner, par leur oisiveté, de la réussite familiale... Disposant de temps, d'argent et de domestiques, elles ont à veiller principalement à la défense et au maintien de l'échelon social si envié auquel leur foyer a accédé ! Cette mission englobe les nouvelles tâches éducatives que la découverte de l'enfance, sous l'influence en particulier de Rousseau, attribue exclusivement à la mère. Consommatrices au profil idéal, elles feront le jeu des commerces tentateurs, y trouvant pour elles-mêmes « une justification, un passe-temps, une occupation, presque un emploi ».



Gardiennes de l'idéologie. (A kiss for baby, Harriett M. Bennett, 1880)

Comment, dès lors, s'étonner du regard réprobateur posé sur les femmes mariées qui travaillent, notamment les ouvrières, accusées de désertier leur foyer et de concurrencer les hommes dans le domaine de la production ? Elles vont jusqu'à être considérées comme perverses par les mêmes féministes qui luttent pour l'accès des célibataires et des veuves au marché de l'emploi. La société du XIXe siècle veut les femmes dédoublées. Elles doivent choisir entre « l'ange ménager, l'éducatrice affectueuse, la consommatrice ravie » et la travailleuse forcément dévoyée.

Cette frontière moralisatrice entre « le travail et la vertu », les femmes actuelles l'ont abolie, non sans trébucher régulièrement dans les pièges douilleux du « sweet home » tendus par les impératifs économiques de la conjoncture de l'emploi.

Notre société de loisirs recréera-t-elle une « femme mystifiée » à la Betty Friedan ? Katherine Blunden constate que le discours pourrait bien reprendre du service « si des bonds en avant technologiques enfantient une économie de temps libre forcé. Pourquoi partager également ces loisirs nouveaux ? Pourquoi ne pas laisser galamment ce privilège aux dames auxquelles la révolution industrielle a déjà eu recours ?.. »

Michèle Michellod

* Katherine Blunden, « Le travail et la vertu », Ed. Payot, 1982.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE « La ménagère, une travailleuse à la recherche d'une dignité » des 9, 10 et 11 mai 1985.
A renvoyer avant le 30 avril au Collège du Travail, 11, rue des Maraîchers, 1205 Genève.

Je participerai aux journées sur le travail ménager organisées par le Collège du travail

- le jeudi 9 mai : conférence de Louise Vandelac
- le vendredi 10 mai : groupes de discussion
le matin l'après-midi le soir
- le samedi 11 mai : situation genevoise et propositions concrètes
l'après-midi le soir (spectacle 10 francs)

Je prendrai le repas de midi au restaurant « Les Terreaux », à la MJC de Genève,
vendredi midi vendredi soir samedi soir

Nom : Prénom :

Adresse :